

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL RELATIF À LA CONSULTATION ARCHITECTURALE  
N° 364/2022/PJTM-MOEA**

\*\*\*\*\*

**Objet : ETUDE ARCHITECTURALE, LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE LA PLATEFORME DES JEUNES DE MADIOUNA,  
COMMUNE DE TIT MELLIL**

----\*----

1. Maître d'ouvrage : Société CASABLANCA AMENAGEMENT
2. Date d'ouverture des plis : 31 Janvier 2023 à 10h00
3. Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de CASABLANCA AMENAGEMENT SA
4. Journaux ayant publié l'avis de publicité :
  - Journal n° 1 : ASSABAH, Edition du 22/12/2022
  - Journal n° 2 : L'ECONOMISTE, Edition du 22/12/2022
5. Sites électroniques de publication de l'avis de publicité :
  - Portail Marocain des Marchés Publics, le 22/12/2022
  - Site web de la société CASABLANCA AMENAGEMENT, le 22/12/2022
6. Liste des candidats ayant déposé un pli :
  1. Architecte DOUNYA EL ALAMI
  2. Architecte ADIL CHAFAI
  3. Architecte ABDERRAHIM KASSOU
  4. Architecte OUFA SKALLI
  5. Architecte KAMAL SBAI
  6. Architecte MOHAMMED AMINE AHLAFI
  7. STUDIO V14 ARCHITECTES
  8. GROUPE ARCHITECTURE PLUS
  9. MABANI ARCHITECTS
  10. GROUPEMENT ATELIER M2 - ATELIER EL RHARBI D'ARCHITECTURE
  11. ARC-BATI ARCHITECTURE
7. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs :
  - ✓ Néant
8. Liste des candidats admissibles sans réserve :
  1. Architecte DOUNYA EL ALAMI
  2. Architecte ADIL CHAFAI
  3. Architecte ABDERRAHIM KASSOU
  4. Architecte OUFA SKALLI
  5. Architecte KAMAL SBAI
  6. Architecte MOHAMMED AMINE AHLAFI
  7. STUDIO V14 ARCHITECTES
  8. GROUPE ARCHITECTURE PLUS
  9. MABANI ARCHITECTS
  10. GROUPEMENT ATELIER M2 - ATELIER EL RHARBI D'ARCHITECTURE
  11. ARC-BATI ARCHITECTURE

9. Liste des candidats admissibles avec réserve :

✓ Néant

10. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des Propositions techniques :

**1. MABANI ARCHITECTS**

11. Taux des honoraires mentionné sur les actes d'engagements :

Nom de l'Architecte	Taux d'honoraires en % (HT)
1. Architecte DOUNYA EL ALAMI	NC
2. Architecte ADIL CHAFAI	4,00%
3. Architecte ABDERRAHIM KASSOU	4,00%
4. Architecte OUFA SKALLI	4,00%
5. Architecte KAMAL SBAI	4,00%
6. Architecte MOHAMMED AMINE AHLAFI	4,00%
7. STUDIO V14 ARCHITECTES	4,00%
8. GROUPE ARCHITECTURE PLUS	4,00%
9. GPT ATELIER M2 & ATELIER EL RHARBI D'ARCHITECTURE	5,00%
10. ARC-BATI ARCHITECTURE	5,00%

11. Architecte retenu :

Architecte retenu	Taux d'honoraires en % (HT)
Architecte MOHAMMED AMINE AHLAFI	4,00%

12. Justification du choix de l'architecte :

✓ L'Architecte ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

13. Date d'achèvement des travaux du Jury : **09 Février 2023**

Fait à Casablanca, le 10 Février 2023

Signé : Le Directeur Général

Driss MOULAY RCHID

